Droits de l'homme dans le monde: activités de l'Union de 1997 à juin 1999. Mémorandum et rapport annuel

1999/2002(INI) - 24/02/2000

La commission a adopté le rapport d'initiative de Mme Cecilia MALMSTRÖM (ELDR, S) sur les droits de l'homme dans le monde. Le rapport demande une approche stratégique de la politique de l'UE dans le domaine des droits de l'homme et met également en lumière le problème de la discrimination et de la violence envers les femmes dans le monde entier. Le rapporteur considère l'élimination systématique de cette discrimination comme une priorité de premier plan pour les années à venir. Elle estime que l'actuelle politique européenne des droits de l'homme est fragmentée et doit être remplacée par une stratégie commune cohérente en la matière qui soit marquée par une meilleure coopération interinstitutionnelle. Parmi ses autres recommandations-clés figurent celle de mettre en place un groupe consultatif comprenant des représentants des institutions de L'UE, des États membres et des experts en matière des droits de l'homme, groupe chargé de débattre des aspects stratégiques des activités dans ce domaine; l'élaboration par l'UE de ses propres indicateurs permettant de mesurer le respect des droits de l'homme; la désignation d'un envoyé spécial du Parlement européen pour les détenus d'opinion et la création d'un site Internet de l'UE consacré aux droits de l'homme. Le rapport condamne la "violence traditionnelle" telle que la ségrégation entre les sexes en Afghanistan ainsi que les "meurtres d'honneur". Il aborde également les problèmes de la violence au foyer, le trafic d'êtres humains et les mutilations sexuelles et demande que le droit d'asile soit accordé aux femmes victimes de discriminations et de violences systématiques. Le rapport comporte par ailleurs des recommandations sur des sujets tels que la peine de mort, la liberté de presse et de l'Internet, les persécutions religieuses et la torture.